

42^e Exposition Canine Nationale 12 MAI 2019



LIBOURNE - Parc de l'Épinette

ENTREE GRATUITE

Entrée des Chiens : 8 h 00
Début des jugements : 9 h 00
Sortie des chiens non classés : 15 h 00
Sortie des chiens classés : 17 h 30

EXPOSITION SANS CAGE

Confirmation seules
de 8h30 à 9h30

Vos engagements devront être envoyés à Cédia - Expo de Libourne - 31230 COUEILLES accompagnés obligatoirement :

- du montant des frais (Ordre A.C.T.G.)
- Des photocopies des Justificatifs pour les Engagements en Classe Champion ou Travail
- Certificat de Vaccination Antirabique pour les Chiens de 2^e Catégorie

Tout engagement par courrier ou par fax non accompagné de son règlement ne sera pas retenu.

RESTAURATION : Bar-Brasserie-Restaurant dans l'enceinte de l'Exposition.

Engagements sur internet : <https://cedia.fr>
Engagement en ligne - Paiement sécurisé. Seuls les engagements payés seront retenus.

JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

1^{er} groupe

Chien de Berger Belge, Bergers de Majorque, Portugais,
Bouviers d'Australie, des Ardennes, des Flandres Jacques Médard-Mangin
Schipperke Sylvie Mignon

SPECIALE BERGER DE PICARDIE,

Chien Loup Tchèque, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Bergers de Croatie,
de Bergame, des Abruzzes et de Maremma, Catalan, de Beauce, de Brie, des Pyrénées,
Polonais Nizinny, de Podhale Tatra, Slovensky Cuvac, Berger de Russie Méridionale,
Chiens de Bergers Roumains, Berger Blanc Suisse Jean-Pierre Lasselin
Berger Allemand Serghei Volinets (Moldavie)
Colley Barbu, Border Collie, Colley, Bobtail Shetland, Welsh Corgi,
Kelpie Australien, Berger Australien, Australian Stumpy Tail Cattle Dog Ildiko Muzslai (Hongrie)
Berger Hollandais, **Chien Loup de Saarloos, Schapendoes (Races invitées)** Boris Cavillac

2^e groupe

Dobermann, Chien de Ferme Dano-Suédois, Dogue Argentin, Shar Pei,
Dogue Allemand, Rottweiler, Berger d'Anatolie, Hovawart Serghei Volinets (Moldavie)
Pinscher, Affenpinscher, Pinscher Autrichien, Dogue de Bordeaux,
Bulldog Anglais, Bullmastiff, Schnauzer, Mastiff, Mâtin Napolitain,
Saint Bernard, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie Centrale,
Dogue du Tibet, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Sarplaninac,
Bouviers d'appenzell, Bernois, de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse Jean-Pierre Lasselin
Terrier Noir Russe Christophe Coppel
Terre Neuve, Landseer Béatrice Passin
Boxer, Léonberg, Fila Brasileiro, Dogues Majorquin, des Canaries, Cane Corso, Tosa,
Fila de St Miguel, Cimarron Uruguayen, Mâtin Espagnol, Mâtin et Montagne des Pyrénées,
Montagne Portugaise - Estrela, Castro Laboreiro, et autres races du groupe Christiane Lafay

3^e groupe

Fox, Irish Terrier, Terrier Brésilien, Airedale, Bedlington, Border Terrier, Lakeland, Dandie Dinmont
Terrier, Terrier de Manchester, Welsh Terrier, Glen Of Imaal Terrier, Kerry Blue Terrier, Irish Soft
Coated Wheaten Terrier, Terrier Australien, Norfolk Terrier, Norwich Terrier,
Sealyham Terrier, Terrier Japonais, Cesky Terrier, Silky Terrier, Toy Terrier Christophe Coppel
Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Américain Christiane Lafay
Yorkshire Terrier Sylvie Mignon
SPECIALE BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE,
Terrier de Chasse Allemand, Terriers Jack et Révérend Russell, Cairn Terrier,
Scottish Terrier, Skye Terrier, West Highland White Terrier Katharina Round

4^e groupe

Teckel Colette Daudier

5^e groupe

Chien du Groenland, Samoyède, Laïkas, Basenji,
Chien de Canaan, Bangkaew Serghei Volinets (Moldavie)
Malamute de l'Alaska, Husky de Sibérie, Chow Chow, Akita Inu, Hokkaido,
Kai, Kishu, Spitz Japonais, Shiba Inu, Shikoku, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale Katharina Round
Grand Spitz, Spitz Moyen, Petit Spitz, Spitz Nain, Spitz Italien, Podencos,
Cirneco de l'Etna, Akita Américain, Chien du Pharaon, Christophe Coppel
Spitz Loup, Eurasier, Chien Nu du Mexique, Chien Nu du Pérou,
et autres races du groupe Jacques Médard-Mangin

6^e groupe

Saint Hubert Jacques Médard-Mangin et Christiane Lafay
Chien d'Artois, Basset Artésien Normand, Dalmatien Camille Witzmann
Rhodesian Ridgeback Béatrice Passin
Poitevin, Billy, Français, Grand Anglo Français, Bleu de Gascogne, Gascon Saintongeois,
Griffon Vendéen, Chien Courant Espagnol, Anglo Français de Petite Vènerie, Ariégeois,
Beagle Harrier, Porcelaine, Fauves de Bretagne, Griffon Nivernais, Harrier,
Chien Courant Italien, Chien Courant Polonais, Chiens Courants Suisses,
Chien Courant Slovaque, Beagle, Chiens de Rouge, Basset Hound, Basset des Alpes
et autres races du groupe Jacques Médard-Mangin

7^e groupe

SPECIALE SETTER ANGLAIS
Mise en compétition pour la 3^e année consécutive du Challenge François Eymauzy-Vidal
SPECIALE BRAQUE FRANÇAIS, Braque Allemand, Pointer Pascal Gasiot
SPECIALE MUNSTERLANDER, LANGHAAR,
Drahthaar, Braques de Weimar, de l'Ariège, d'Auvergne, du Bourbonnais, St Germain,
Italien, Hongrois, Epagneuls Bleu de Picardie, Breton, Français, Picard, de Pont Audemer,
Griffon Korthals, Spinone Italiano, Braque Slovaque (Ohar) À Poil Dur, Setter Gordon,
Setter Irlandais et autres races du groupe Camille Witzmann

8^e groupe

Retrievers de la Nouvelle Ecosse, à Poil Bouclé, à Poil Plat, du Labrador, Golden,
de la Baie de Chesapeake, Chien d'Oysel Allemand, Clumber, Cocker Anglais,
Field Spaniel, Sussex Spaniel, Springer Spaniel, Welsh Springer, Kooikerhondje,
Cocker Américain, Irish Water Spaniel Jacques Goubie
Barbet, Lagotto, Chiens d'eau Espagnol, Portugais, Américain, Wetterhoun Florence Goubie

9^e groupe

Bichons Maltais, Bichons à poil frisé, Coton de Tulear, Petit Chien Lion, Chihuahua,
Epagneul Japonais, Pékinois, Carlin, Boston Terrier, Kromfohrlander Serghei Volinets (Moldavie)
Cavalier King Charles Spaniel, King Charles Spaniel Béatrice Passin
Caniche, Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon,
Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe, Bouledogue Français Sylvie Mignon
Chien Chinois à Crête Christophe Coppel
Lhasa Apso, Shih Tzu, Epagneul Tibétain, Terrier du Tibet, Katharina Round

10^e groupe

Whippet Ildiko Muzslai (Hongrie)
Lévrier Polonais, Lévrier Afghane, Saluki, Barzoï, Irish Wolfhound,
Deerhound, Galgo Espagnol, Greyhound, Petit Lévrier Italien,
Magyar Agar, Azawakh, Sloughi Christophe Coppel

Races non reconnues par la F.C.I.

Berger Américain Miniature, Barbado da Terceira,
Cursinu, Ratier de Prague Jacques Médard-Mangin
Bulldog Continental, Cao de Gado Transmontano, Chien Fonnese Christiane Lafay
SPECIALE EPAGNEUL DE SAINT-USUGE,
Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert Français Jacques Goubie
Chien Particolore à Poil Frisé Sylvie Mignon

Concours jeunes présentateurs - Inscriptions sur place le jour de l'exposition

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

L'exposition se tiendra à Libourne, au Parc de l'Épinette, le 12 mai 2019

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00, les jugements commenceront à 9h00.

LOGEMENT – Des cages seront mises à disposition à la demande des propriétaires ; il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages ; seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS – Les chiens non classés pourront sortir à partir de 15h30. Les chiens classés ne pourront quitter l'exposition avant 17h30.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Expositants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants -

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur

place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine de la Gironde par chèque bancaire ou postal. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

• 1^{er} clôture le 1^{er} Avril 2019

• 2^e clôture le 23 Avril 2019

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
- des chiens sourds ou aveugles.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier de Flandres _____ 15 mois
Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff,
Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,
Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve,
Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart,
Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario,
Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,
Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois
Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Retrievers _____ 15 mois
Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo,
Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 90 € qui restera acquise à la Société Canine organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Expositants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Expositants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'un personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1^{er} Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

PROCHAINES EXPOS EN GIRONDE :

21 JUILLET : ST MACAIRE (CACS)

15 SEPTEMBRE : LANTON (CACS)

Association Canine Territoriale de la Gironde Exposition de Libourne

Demande d'Engagement - Photocopies acceptées

Feuille à renvoyer à : Cédia - expo de Libourne - 31230 COUEILLES
Renseignements : Tél. 05 56 39 24 85 - Email : canine.gironde@orange.fr

CADRE RÉSERVÉ à la Société

Eng. n° _____

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° Livre d'Origines : _____
(puce ou tatouage)

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.	Nature du poil : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.
--	---	---	---	--

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____
Indispensable pour recevoir votre accusé de réception

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby
Ne Concourant pas Confirmation Meute Lot d'Affixe Lot de Reproducteur Vétéran
 Couple : nom du 2^e chien _____ Paire : nom du 2^e chien _____

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS			
Attention, 2 clôtures : 1/04/19 et 23/04/19	jusqu'au 1/04	jusqu'au 23/04	Sommes adressées
1 ^{er} chien (catalogue compris)	30 €	35 €	
2 ^e et 3 ^e (chacun)	25 €	30 €	
4 ^e chien ou suivants (chacun)	17 €	20 €	
Baby, Puppy	20 €	25 €	
Vétéran	25 €	30 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	5 €	10 €	
Lot d'affixe	10 €	10 €	
Lot de reproducteur	10 €	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	45 €	50 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	10 €	
Paire (pour chaque paire)	5 €	5 €	
Couple (pour chaque couple)	5 €	5 €	
Total global			
ADHÉRENTS 2018 : Réduction de 10% sur le montant total de vos engagements N° d'adhérent à jour de cotisation 2018 : _____			
Reste à verser :			
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale de la Gironde			

Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte

CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION : voir au verso.

Si vous engagez dans les Classes Champion ou Travail par Internet, vous devez envoyer les copies des certificats de champion ou travail à Cédia.

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe Ouverte.

Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé.

Fait à _____ Signature du propriétaire :

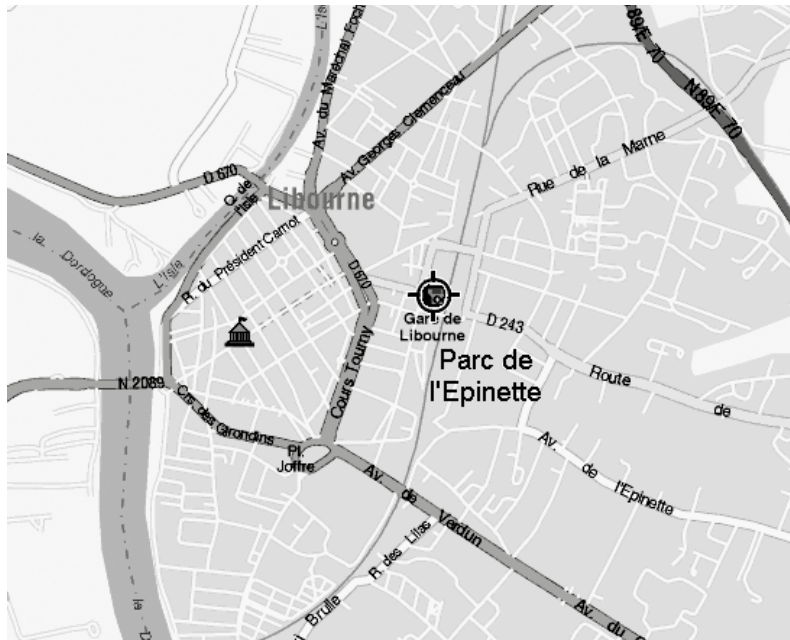
le _____

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

23 Avril 2019 (date de réception)

changement de tarif au 1^{er} avril, cachet de la Poste faisant foi

Accompagnateurs : entrée gratuite



Quelle que soit votre provenance, vous devez rejoindre le Cours Tourny au Centre Ville, puis la Gare SNCF, le Parc de l'Épinette est de l'autre côté de la voie ferrée.

RENSEIGNEMENTS pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

CLASSE TRAVAIL

les récompenses doivent avoir été obtenues avant le 23 Avril 2019

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. Niv. 1 pour le pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{er} ou 2^e catégorie.

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse.

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB.

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{er} ou 2^e catégorie.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{er} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang.

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre.

Chien d'Élan Norvégien
Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 23 Avril 2019. Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.



SHOW PERFORMANCE



RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

Vous élevez des champions, nous les sublimes.

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE

est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise : sa formule ciblée permet de maintenir la masse musculaire (associée à un exercice régulier), tout en garantissant une peau et un pelage sains.



MASSE MUSCULAIRE



www.royalcanin.fr

0 800 415 161

Service & appel gratuits